

Organisation des cours de Lectures dirigées I et II (KIN8500 et KIN8510)

1. Préambule

Les cours de lectures dirigées I et II sont offerts à un étudiant, une étudiante lorsqu'aucun autre cours à l'UQAM ou dans une autre université à Montréal ne peut contribuer à sa formation. Ainsi, dans la mesure du possible, afin d'assurer une formation de qualité, il est fortement conseillé à l'étudiant, l'étudiante de s'inscrire à des cours de 2^e cycle¹ qui présentent la transmission d'un corpus de connaissances complémentaires à la formation qu'il, elle acquerra lors de l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de recherche.

2. Description officielle du cours

« Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances sur un ou des thèmes de son choix pertinents et complémentaires aux activités régulières du programme. Pour ce faire, l'étudiant dresse, en collaboration avec un professeur ou son directeur de mémoire, une liste de lectures sur un ou des thèmes précis. Ces thèmes doivent être complémentaires aux activités formellement décrites dans le programme ou au sujet de mémoire. Le plan de travail de l'étudiant doit être approuvé conjointement par le directeur de mémoire et le responsable de cours. »

Extrait du tiré à part du programme (<https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=KIN8500>)
(<https://etudier.uqam.ca/cours?sigle=KIN8510>)

3. Responsable du cours

Le SCAE joue le rôle de responsable du cours. Il reçoit le plan de travail (plan de cours) et peut le commenter s'il le juge nécessaire. C'est au directeur, à la directrice de mémoire que revient le rôle d'approuver la liste de lectures.

4. Documents préalables à déposer

Deux documents sont à déposer au SCAE en format numérique ou papier, par courriel (kincycsup@uqam.ca) ou en personne (Département des sciences de l'activité physique).

- Le plan de travail comme demandé dans la description du cours est présenté sous la forme d'un plan de cours. Le directeur, la directrice de mémoire de l'étudiant, de l'étudiante produit un plan de cours² qui comprend les rubriques suivantes :
 - a) Description du cours
 - b) Liste de lectures sur un ou des thèmes bien précis
 - c) Organisation pédagogique du cours
 - d) Horaire du cours
 - e) Calendrier de session
 - f) Évaluation
 - g) Politique du français
 - h) Grille d'attribution de la note finale
- Une entente d'évaluation est produite et signée par la directrice, le directeur et l'étudiant, l'étudiante³.

¹ Une liste de cours suggérés est disponible sur le site du Département

² Un gabarit du plan de cours est disponible sur le site du Département

³ L'entente d'évaluation numérisée est disponible au secrétariat du Département

5. Échéancier de travail

Le plan de cours et l'entente d'évaluation doivent être déposés au SCAE au plus tard à la troisième semaine de la session.

Le cours se déroule comme entendu dans le plan de cours.

La note du cours doit être remise au secrétariat selon les dates limites de remises de notes officielles, soit :
Automne : le jour de la rentrée de la session d'hiver suivante. Sessions hiver et été: dix jours ouvrables après la fin du trimestre concerné (Règlement no 5).

6. Travail administratif final à déposer au SCAE

L'étudiant, l'étudiante produit un bref rapport du cours de lectures dirigées dans lequel il, elle présente ses apprentissages et la bibliographie des lectures réalisées. Ce rapport qui ne devrait pas dépasser quatre pages en incluant la bibliographie doit être présenté selon les normes de présentation de l'UQAM⁴ est signé par le directeur, la directrice du mémoire et déposé au SCAE, par courriel (kincycsup@uqam.ca) au plus tard le dernier jour de la session.

7. Activité finale

Dans le but d'offrir aux étudiants et étudiantes une opportunité d'apprentissage et des conditions de développement de leurs compétences, le programme les invite à présenter une brève communication (environ 10 minutes) issue du travail réalisé dans le cours de lectures dirigées aux autres étudiants et étudiantes inscrits aux cours de lectures dirigées I et II.

Ainsi, une rencontre qui se veut une activité conviviale d'animation scientifique sera organisée par le SCAE à la dernière semaine de chaque session. Les professeurs et professeures qui encadrent un étudiant, une étudiante à cette session sont spécifiquement invités à participer ainsi que tous les professeurs et professeures du département et les étudiantes et étudiants inscrits au programme.

La présentation orale se veut une activité formative, non obligatoire et aucune évaluation (notation) n'y est associée. Cependant, selon l'entente d'évaluation, le directeur, la directrice de mémoire pourrait utiliser cette activité pour fin d'évaluation, à ce moment, les précisions seront présentées dans le plan de cours.

⁴ Voir guide de présentation des mémoires et des thèses
http://www.guidemt.uqam.ca/sites/default/files/site/all/default/upload/guidemt_uqam_v1.3.pdf